

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 2013-01-01-U MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE R91-09-14A, AU PLAN DE ZONAGE 78200 AFIN D'AJOUTER LES USAGES T2, COMPRENANT CERTAINES EXCLUSIONS, T7 ET C1 DANS LES ZONES F132 ET F183.

À toutes personnes habiles à voter, résidents des zones contiguës et susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement 2013-01-01-U.

Avis est par la présente donné par la soussignée ;

Que lors de l'assemblée régulière tenue le 22 janvier 2013, le Conseil a adopté la résolution numéro 13-01-28, adoptant le premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage R91-09-14A, plan de zonage 78200 afin d'ajouter les usages T2, comprenant certaines exclusions, T7 et C1 dans les zones F132 et F183.

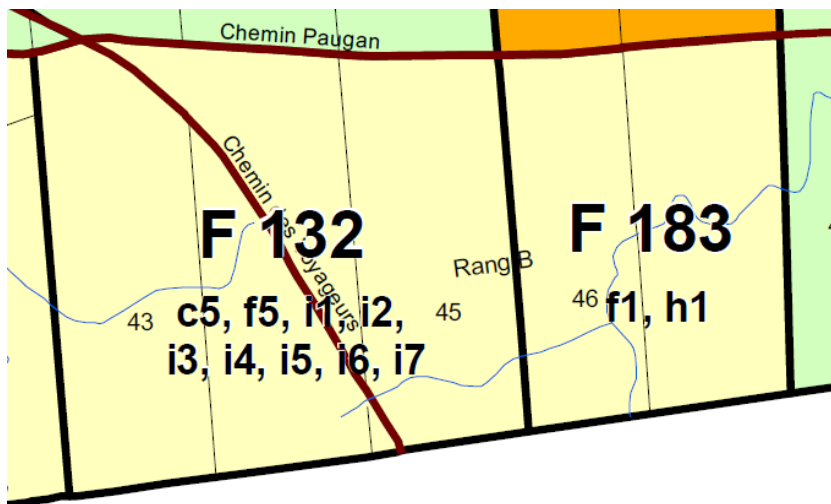
Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le jeudi 21 février 2013 à 16 h 00 à la caserne d'incendie sise au 419, chemin du Poisson-Blanc à Denholm en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q.c.A. 19-1).

Qu'au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement 2013-01-01-U et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet. Le projet de règlement qui modifie le règlement de zonage R91-09-14A, plan de zonage 78200 afin d'ajouter les usages T2, comprenant certaines exclusions, T7 et C1 dans les zones F132 et F183, sera disponible pour consultation au bureau municipal à partir du 14 février 2013 et ce durant les heures normales de bureau.

Ce projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Résumé du projet :

Ce projet de règlement consiste à un ajout d'usage T2 (touristique II), T7 (touristique VII) et C1 (commercial I) au zone F128 et F129.



Donné à Denholm, en ce 14 février 2013

Sandra Bélisle
Directrice générale
Secrétaire-trésorière